

Correspondant Midi Libre : 06 63 15 77 85
Mercredi 13 mai 2026

EXTRAITS ARTICLE

PARC URBAIN

Pour le maire : « il faut préserver la mémoire de la ville »

« Tout se fera en concertation » Vincent Bouget a répondu. « Je suis très heureux d'être là. Vous êtes venus très nombreux. On a travaillé sur l'écoute. Nous sommes les élus de tout le monde. Nous avons des convictions mais pas de certitudes. »

Concernant le parc urbain, « il y a des choses qui ne pourront pas changer. Tout se fera en concertation avec le comité de quartier et les habitants. Sur la question du nom, il faut préserver la mémoire de la ville, se réapproprier son histoire. Cela permet d'intégrer tout le monde. Pour Joël Gardes, j'y suis favorable », a-t-il assuré.

Pour le Comité de quartier :

« Notre travail est apolitique et impartial. Notre seul objectif est l'amélioration de la qualité de vie du quartier et le bien vivre ensemble. »

Les élus ont déjà reçu plusieurs courriers, notamment au sujet « des aménagements du futur parc urbain et les préconisations du commissaire enquêteur qui, dans son rapport final, prend en compte positivement nos demandes. Nous allons être vigilants », a souligné la présidente.

Et d'évoquer la dénomination du futur parc :

« Nous aimerions que la mémoire de la famille Pichon soit mise en avant et nous proposons que le parc soit nommé parc Ernest-Pichon, créateur des pépinières et qui a permis de conserver cet immense poumon vert en pleine ville. »

Autre proposition du comité :

« Nous souhaitons que le nom de notre ami Joël Gardes, décédé en février, soit donné à l'entrée du parc située rue des Quatrefages, toute proche de chez lui.

Joël s'est battu pour que ce parc reste dans le domaine public. Son dévouement et sa pugnacité, toutes en gentillesse, ont conduit à la déclaration d'utilité publique par le préfet. Cette décision a entraîné l'abandon des constructions immobilières prévues avec des parkings en sous-sol. »